



COMPTE RENDU CGT CSE CENTRAL Des 26 juin et 7 juillet 2025



Situation générale

Comme à son habitude, Delphine Ernotte choisit de mettre en avant ses points de satisfaction :

Le festival de Cannes : « *un beau succès* » qui a touché 34 millions de téléspectateurs. Contrairement aux années passées, la couverture a été confiée à la Fabrique. 20 films financés par FTV ont été présentés, dont 11 tournés par des réalisatrices. Le film des frères Dardenne, co-financé par FTV, a obtenu le Prix du jury.

Roland Garros : on n'avait jamais eu une telle audience : on a touché 46 millions de Français, avec un pic à 9 millions pour la balle de match la plus longue de l'histoire. FTV avait mis en place un dispositif de chaîne numérique interactive comme pour les JO. Elle a touché 7 millions de Français.

France.tv est leader avec 40 millions de visiteurs uniques mensuels, comparable au niveau des JO. La plateforme est à 4,4 millions de visiteurs uniques quotidiens.

Évoquant la **renumérotation de la TNT**, Delphine Ernotte se félicite des bénéfiques en termes d'audience pour Franceinfo qui a passé mécaniquement le cap des 1 % de PDA.

Concernant le **changement de marque**, avec l'effacement des logos des chaînes au profit du logo france.tv, la PDG affirme que cela n'a pas suscité de réactions chez les téléspectateurs, hormis le reproche que le logo france.tv serait trop gros à l'écran. La dirigeante répète qu'il « *n'est pas question de faire disparaître France 2, France 3, France 4 et France 5* ».

Dans le cadre du projet immobilier Campus, **les équipes du pôle Outre-mer ont déménagé de leur bâtiment historique de Malakoff** au siège de FTV. Delphine Ernotte salue les équipes du projet, qu'elle qualifie de « *très ambitieux et très contraint* ». Les élus s'attendent à des conséquences négatives sur les équipes et sur l'identité du pôle, comme les salariés de France 3 Paris Ile de France ont déjà pu en faire l'amère expérience.

La situation autour du projet de holding

Parmi les sujets qui fâchent, la patronne évoque la holding, estimant qu'il s'agit « *d'un feuilleton qui commence à être extrêmement pénible* ». Alors qu'elle s'est toujours dite favorable à une « *holding comme préparation à la fusion* » et une « *BBC à la française* », Delphine Ernotte critique le rapport Bloch commandé par Rachida Dati à l'ancienne patronne de France inter, avouant qu'elle a été surprise de son contenu : « *je trouve que beaucoup de choses sont assez loin d'une BBC à la française. Je ne pense pas que la filialisation permette d'atteindre une BBC. Je ne vois pas en quoi le passage à 5 filiales permet d'améliorer, ça sépare les salariés, ça génère de l'inquiétude. Je ne vois pas en quoi c'est plus efficace. Une BBC à la française, ça veut dire les budgets et les moyens qui vont avec* ».

D'ailleurs, Delphine Ernotte se félicite que les principaux diffuseurs nationaux et organisations d'auteurs et de producteurs, réunis au sein de LaFA (la Filière audiovisuelle), réaffirment dans un

livre blanc que le financement de l'Audiovisuel Public est un investissement et pas un coût, car cela fait vivre tout un secteur de 250.000 personnes, qui produit 30 Md€ de valeur.

L'indépendance de l'audiovisuel public

Critiquant l'idée d'un directeur de l'info au niveau de la holding, Delphine Ernotte affirme qu'une « *BBC à la française s'accompagne d'une sécurisation du pluralisme des rédactions plutôt qu'avoir un grand manitou de l'info* ». La sécurisation du pluralisme des rédactions : tout le contraire pourtant de ce qu'a fait FTV.

Commentant les attaques contre l'Audiovisuel Public sur les chaînes de la galaxie Bolloré ou celles de la ministre Dati sur Inter et sur France 5, Mme Ernotte affirme « *qu'il faut tenir bon et ne pas se laisser intimider. Le climat est extrêmement délétère, dangereux pour l'Audiovisuel Public. Il faut rester calme mais déterminé dans la période. Jusqu'à 2027, ça ne va pas s'arrêter, ça va être une période dure* ».

Interrogée sur le limogeage de la présentatrice du 20h Anne-Sophie Lapix, la dirigeante se défend d'avoir cédé aux hommes politiques qui n'appréciaient pas ses interviews : « *Non, elle ne paye pas son indépendance, je l'ai toujours protégée. Je pense que ça fait 8 ans, c'est difficile quand on est depuis 8 ans à la tête d'une édition* ». Visiblement ce raisonnement ne s'applique pas à Laurent Delahousse, ni d'ailleurs chez nos concurrents de TF1.

Delphine Ernotte met en avant l'érosion des audiences : « *On ne peut pas descendre en-deçà d'un étiage. Moi je trouve que la ligne éditoriale est très bien mais on a besoin de prendre en compte les remontées. Je n'ai pas réussi, dans toutes les réunions sur le 20h, à partager les constats de nos études et la nécessité de faire évoluer les choses avec Anne-Sophie Lapix. Nos collègues de TF1 arrivent à se maintenir là où nous on n'arrive pas* ».

Fusion France 3 / Ici

La PDG réaffirme en revanche qu'elle est « *pour fusionner France 3 et France Bleu* » : « *Je ne vois pas comment on peut faire autrement qu'une filiale pour fusionner les équipes de France 3 et France Bleu* ».

Parmi les moments de flottement, interrogée par les élus sur le sujet, la PDG affirme, contre l'évidence, que la création de filiales ne ferait pas tomber l'accord collectif... avant qu'Isabelle Caroff, la DRH, ne la contredise.

Flottement de nouveau concernant le projet de suppression du service des éditions Ici à la rédaction nationale. Delphine Ernotte : « *Est-ce qu'il y a un projet dont j'ai eu une connaissance claire sur ce point ? La réponse est non* », ajoutant que Philippe Martinetti et Alexandre Kara travaillent sur le sujet. Les élus lui rétorquent qu'Alexandre Kara reçoit au même moment les organisations syndicales pour leur faire des annonces sur le sujet. Réponse : « *Il n'y a pas d'annonces à faire, ce n'est pas normal, on n'a pas défini le projet* ». Ambiance.

Le Siège en surchauffe

Parmi les sujets qui fâchent, la grosse panne de climatisation qui a interrompu l'antenne et dégrade fortement les conditions de travail des salariés depuis plusieurs semaines. Cet incident est une conséquence indirecte de l'arrêt des tours de climatisation sur le toit de France Télévisions en septembre dernier, suite à la détection de légionnelle. Pour compenser, FTV a installé des systèmes supplémentaires à l'extérieur, sécurisés par des grilles. Selon Delphine Ernotte, quelqu'un a ouvert une vanne du circuit qui permet de refroidir le CDE (centre de diffusion et d'échanges). Les serveurs se sont arrêtés quand la température est montée. La régie de

franceinfo a aussi été impactée et a été obligée de basculer au niveau zéro, celui des plateaux et régions.

La PDG reconnaît qu'on est « en fragilité sur la clim », avant d'ajouter qu'on « attend toujours les résultats des analyses sur la légionnelle pour remettre en marche les tours ». La bonne nouvelle, selon elle, c'est qu'on migre vers le cloud et qu'il n'y aura plus besoin de refroidissement physique des serveurs au siège. Afin de « sécuriser France 3 », sa diffusion a été basculée sur le cloud immédiatement à l'occasion de cet incident.

Pour couronner le tout, le système de climatisation a été endommagé par le violent orage qui a frappé Paris dans la nuit du 25 au 26 juin.

Projet d'évolution des moyens mobiles de la Fabrique

Le projet annoncé le 4 décembre 2024 avait été soigneusement gardé secret pour ne pas parasiter les jeux olympiques et paralympiques 2024 et a été vécu par les salariés comme une véritable provocation.

L'objectif était un déploiement après le 4 février 2025, soit deux mois plus tard. Face au tollé qu'a suscité cette annonce, la direction a reporté le rendu d'avis à juin 2025. S'est alors ouverte une période de 6 mois de conflits avec les personnels. Les salariés et les syndicats CGT et CFDT ont proposé des scénarios alternatifs au projet.

Les élus ont insisté sur la nécessité de donner du temps au temps en mettant en place des groupes de travail avec les salariés pour anticiper les obsolescences et les contraintes liés aux moyens techniques. Mais nous avons dû faire face à une intransigeance dogmatique des cadres de direction totalement vissés sur leurs certitudes, bien loin des préceptes affichés par la Présidente de France Télévisions de construire avec les salariés.

La direction pratique un double discours, affirmant d'un côté que les moyens internes de fabrication sont un atout stratégique permettant d'avoir la maîtrise sur l'ensemble de la chaîne de production, de l'autre en diminuant petit à petit les capacités de la Fabrique.

Le rapport d'expertise est sans appel. Il met en évidence le flou persistant sur les motivations stratégiques du projet et sur les raisons de la non-application des règles d'or. Pourquoi se contenter de 1 000 jours d'activité de captation interne, alors que plus de 500 jours de captation échappent à la Fabrique ? Et sans doute plus car les externalisations du réseau régional ne sont pas prises en compte.

L'argument écologique avancé comme figure de proue du projet n'a pas résisté à l'analyse des faits, car des solutions sont possibles pour adapter les motorisations et les rendre moins polluantes, pour un coût assez faible.

Pourquoi supprimer 2 cars rentabilisés et répondant aux besoins les plus courants et pleinement fonctionnels ? Les arguments avancés par la direction n'ont convaincu personne.

Malgré les engagements de la direction sur la pérennité des activités de la Fabrique en vidéo mobile, les salariés sont très inquiets des conséquences concrètes de son déploiement sur leurs conditions de travail, la reconnaissance de leurs compétences et l'avenir de leur métier.

Le flou persiste sur le redéploiement des salariés qui craignent la mise en place d'un pool de salariés interchangeables, ce qui démontre une méconnaissance du fonctionnement des collectifs de travail sur les cars.

Par ailleurs, si la direction affirme vouloir augmenter le plan de charge pour les nouveaux moyens de régie fly modul'air et UM3, les élus ont dénoncé l'absence de prise en compte des impacts humains, avec notamment la question de la pénibilité du travail pour des salariés seniors (actions de manutention et de posture).

Les élus ont dénoncé le fort sentiment de mise à l'écart qui persiste chez les salariés du fait de l'éloignement des décisions, de la disparition du management de proximité et d'un manque d'écoute. Des éléments consubstantiels à la direction de la Fabrique et sa DRH. Ce ressenti s'inscrit dans une continuité de la réforme de 2018 qui a laissé une dette organisationnelle et psychosociale indélébile.

Nous avons tout de même pu arracher en séance que si les salariés refusaient un reclassement sur les postes proposés au sein de la vidéo mobile, d'autres propositions leur seraient faites pour un reclassement ailleurs dans l'entreprise, y compris avec des reconversions si besoin.

Une réponse bienvenue après les menaces de licenciement à peine voilées qu'on subit certains salariés de la part de la DRH de la Fabrique.

Pour la suite, les élus ont préconisé que chaque projet de captation soit d'abord soumis à la Fabrique, charge à elle d'en planifier la fabrication et à défaut de pouvoir assumer d'en piloter elle-même l'externalisation. La direction y réfléchit.

Pour toutes ces raisons, les élus ont rendu un avis négatif à l'unanimité sur le projet qui repose une fois de plus la question majeure de la conduite du changement dans l'entreprise nécessitant une association réelle des salariés concernés en amont des projets.

Projet global de rapprochement France Bleu / France 3 et projet de remplacement du nom France 3 par la marque générique france.tv

La consultation du CSE Central sur les projets de rapprochements entre France 3 et Ici radio (ex-France Bleu) a été ordonnée par le juge des référés, saisi par les élus, lassés de voir la direction se livrer à la politique des petits pas pour avancer en douce sur la transformation du réseau régional France 3.

Autant dire que la direction de France Télévisions s'est livrée à l'exercice de mauvaise grâce et de mauvaise foi. Pas grand-chose à dire, malheureusement, sur les débats autour de ce point, si ce n'est de constater l'inconsistance du document remis aux élus et le dialogue de sourds qui s'en est suivi, fait de postures défensives et de faux-semblants de la part du directeur de l'offre régionale, Philippe Martinetti, qui s'est fait une spécialité du maquillage des vessies en lanternes.

Les élus ont eu droit au best of des œuvres complètes depuis 2019, agrégeant toutes sortes de sujets, y compris les propos mensongers.

Alors que le projet régional n'a cessé d'évoluer et d'être réorienté au fur et à mesure des réductions de moyens, sans que les CSE ne soient jamais consultés, la seule reconnaissance a minima est venue de Delphine Ernotte elle-même qui reconnaît que « depuis dix ans il y a eu

beaucoup d'évolutions. C'est compliqué car on est le jouet d'influence de la puissance publique. C'est vrai, ce n'est pas absolument simple ».

Ceci étant dit, les élus veulent savoir précisément quel est le projet concernant l'avenir du réseau régional France 3, son identité, son nom, sa destinée stratégique, son éventuel mariage avec le réseau des radios Ici. Et une fois cela explicité, comment la direction entend y parvenir, avec quelle évaluation des impacts, des risques professionnels, quel accompagnement et quelles perspectives pour les salariés.

Faute de l'ombre d'une esquisse de réponse, les élus ont désigné un expert pour les éclairer.

[Voir la résolution d'expertise ici](#) 

Projet pilote de revue du personnel à destination de la filière RH

Info-consultés sur la revue du personnel destinée à la filière des Ressources Humaines, les élus ont pu entrevoir les impacts de ce projet lorsqu'il sera déployé sur l'ensemble du personnel. La direction ne répond pas à toutes les questions de l'assemblée, sous prétexte qu'il reste de nombreuses inconnues. Mais déjà échaudés par le système d'évaluations secrètes des salariés mis en place en 2015, les représentants du personnel restent méfiants à l'égard de cet exercice qui ne promet pas la même transparence que les entretiens individuels.

Les managers auront pour objectif d'identifier « les personnes clés », en bref ceux qui peuvent devenir encadrants, « les salariés à potentiel d'évolution » et les « personnels en difficulté ». Que signifie « en difficulté » ? La réponse de la direction est floue. Quant au salarié, il saura dans quelle case il a été placé mais en saura-t-il les raisons ? Rien n'est moins sûr.

Vu les pressions budgétaires, la recherche constante d'économies, les changements de valeur sur la qualité et la compétence, la faiblesse des formations de managers, les jugements arbitraires des N+1 sur leurs salariés sont à craindre. Dans leur avis, les élus ont listé plus d'une vingtaine de préconisations pour prévenir ce genre de dérives et éviter le traumatisme vécu par beaucoup de salariés suite à la revue du personnel de 2015. Ils attendent avec impatience un retour d'expérience de ce projet pilote.

[Voir l'avis rendu par les élus ici](#) 

Budget 2025 : le long supplice

Le 7 juillet 2025, les élus du CSE central étaient de nouveau réunis afin d'être consultés sur un budget rectificatif pour l'année 2025. C'est une 1^{ère}. Jusqu'ici, la direction effectuait des ajustements de son budget sous forme de « reprévisions ». Là, la révision du budget est plus fondamentale et a été imposée par les ministères de tutelle.

On vous résume les épisodes précédents : en décembre, France Télévisions adopte un budget en perte de 41 M€, présentant un déficit d'exploitation de près de 50 M€. Mais entre-temps, le gouvernement Barnier tombe et en mars, le nouveau gouvernement Bayrou adopte une loi de finances qui ampute encore le budget de France Télévisions de 26 M€ de ressources publiques. Au total on en est à -62 M€ par rapport à 2024 et à -112 M€ par rapport à ce que prévoyait le

projet de contrat d'objectifs et de moyens (COM) défini à l'automne 2023. À ce rythme-là, le déficit d'exploitation monte à -76 M€ et ça, l'État ne veut pas en entendre parler, convaincu qu'il suffit de presser le citron de France Télévisions pour que l'entreprise fasse des économies.

Bon soldat, la direction de FTV s'est exécutée et a trouvé 16 M€ supplémentaires d'économies à grapiller, ce qui va réduire un peu le déficit (-58 M€ pour le résultat d'exploitation, -48 M€ pour le résultat net), mais va porter à 76 M€ le niveau des économies à réaliser en 2025. C'est absolument considérable.

Comme d'habitude, c'est l'emploi et les conditions de travail qui en font les frais, avec une baisse attendue de 211 ETP de budget à budget (-163 en réel par rapport à 2024).

Le programme national et le réseau régional sont les principaux contributeurs aux économies, ainsi que les marchés extérieurs qui permettent à France Télévisions de serrer la vis aux prestataires en se lavant les mains des conséquences sociales que ça induit chez lesdits prestataires (conditions de travail dégradées, délocalisation en Europe de l'Est ou au Maghreb, etc.). L'hypocrisie en matière de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) est à son comble.

Les élus ont voté un avis négatif à ce budget qui ne sanctuarise qu'un type de dépense : l'investissement dans la création, la vache à lait des – gros – producteurs privés qui ont quasiment leur rond de serviette à France Télévisions.

[Voir l'avis du CSEC ici](#) 

Informations sur l'évolution des usages vidéo

Face à l'incompréhension des élus sur le projet de suppression des marques des chaînes sur nos antennes, la direction a souhaité faire un point sur l'évolution des usages vidéo, afin de justifier ses décisions.

Le taux d'équipement des Français en smartphone atteint aujourd'hui 92 %. Pour la télévision, le taux est à 90 % (il était de 98 % en 2016) dont 72 % sont des TV connectées. Chaque foyer est en moyenne équipée de 6,5 écrans, dont 2 smartphones. Seuls 10 % des Français n'ont pas de télévision, soient environ 5,3 millions de personnes.

La consommation télé est stable depuis 2019 à 4h23 par jour, tous supports confondus, chaîne TV, BVoD, SVoD, AVoD et réseaux sociaux, dont deux tiers en live. La télévision reste majoritaire chez les plus de 50 ans. Si les 4-14 ans sont encore à 56 % devant la TV, les 15-24 ans ne sont que 23 % et les 25-49 ans 49 %. L'acteur majoritaire de la consommation vidéo sur internet reste YouTube pour 60 %, ce qui est stable depuis plusieurs années avec une durée plus importante. 33 % sont sur les réseaux sociaux, en progression.

Mais 25 millions de téléspectateurs sont toujours devant leur petit écran en direct à 21h, ce qui reste très important. Les services VOD et les réseaux sociaux ainsi que les replay n'ont pas cette capacité à réunir autant de monde, mais ils sont quand même, à la même heure, environ 5 millions sur YouTube et 5 millions devant un SVoD.

Contrairement à YouTube, les réseaux sociaux restent en croissance. Facebook rassemble environ un français sur deux et reste en croissance de 12 %. TikTok a multiplié son audience par 10 en cinq ans.

Un Français sur trois est abonné à au moins un service de VoD. Netflix est leader avec 42 % du marché, suivi de Prime Vidéo à 27 %, puis Disney 17 %. La moyenne d'écoute est de 28 minutes

par jour, dont 20 minutes captées par le seul Netflix. Mais pour les 15-49 ans, cela monte à 40 minutes et même une heure pour les 25-34 ans. 93 % des Français peuvent accéder au service des BVoD (FTV, Canal, Arte, TF1, M6 etc.) dont la durée d'écoute moyenne est de 10 minutes par jour. Parmi ces acteurs BVoD, france.tv est leader avec 11,6 millions de personnes par jour.

Le replay est donc bien implanté et participe au calcul des audiences avec le live du linéaire et le preview.

Commissions du CSE central

Les élus ont désigné Véronique Lamartinière comme présidente de la commission Outre-mer. Ils ont également procédé au remplacement de 2 membres de la commission santé, sécurité et conditions de travail par Abal-Kassim Ali Combo et Benoît Salvi.

Paris, le 10 juillet 2025

Élu·es CGT



Titulaires

Martine Briand (Saint Pierre et Miquelon La 1^{ère}), Jean-Hervé Guilcher (France 3 Bretagne), Arnaud Hudelot (Siège), Véronique Lamartinière (Martinique La 1^{ère}), Michela Law (Siège), Katalina Lutui-Tipotio (Wallis et Futuna La 1^{ère}), Pierre Mouchel (France 3 Nouvelle-Aquitaine), Aminat Ouildamedine (Mayotte La 1^{ère}), Sophie Pignal (Siège), Thierry Pujo (France 3 Nouvelle-Aquitaine), Aurélie Schiller (Siège), Christian Tangapriganin (Réunion La 1^{ère}),

Suppléant·es

Malika Aït-Ouakli (Siège), Abal Kassim Ali Combo (Mayotte La 1^{ère}), François Badaire (Siège), Karine Cévaër (France 3 Bretagne), Rabéa Chakir Trebosc (France 3 Nouvelle-Aquitaine), Alexis du Retail (Siège), Chantal Frémy (France 3 Occitanie), Claudine Gilbert (Siège), Jean-Hugues Lec Kao (Réunion La 1^{ère}), Lupon Stéphane (Martinique La 1^{ère}), Kasoa Manufekai (Wallis et Futuna La 1^{ère})

Représentant syndical – William Maunier (France 3 Grand Est) le 26 juin

Danilo Comodi (France 3 Normandie) le 7 juillet